

28-SEP-2007

Assainissant KAY-5®

COMMERCIAL

GARANTIE:

Chlore disponible sous forme de Dichloro-s-Triazinetrione Dihydrate.....3,3%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

ATTENTION

Irritant pour les yeux et la peau.

NO. D'ENREGISTREMENT 25029

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Contenu net:

KAY CHEMICAL INTERNATIONAL, INC. Greensboro, NC 27409-9790, É-U (800)529-5458
(É-U ou Canada) ou (336)668-7290

Lot#:

Date d'expiration:

Pour les machines à lait frappé/crème glacée molle, les ustensiles et équipement de cuisine, les dessus de comptoirs et les tables. À utiliser sur les surfaces non poreuses entrant en contact avec les aliments et les surfaces n'entrant pas en contact avec les aliments.

MODE D'EMPLOI: Ajouter 1 paquet dans 9,5 L (2,5 gal.) d'eau pour obtenir 100 ppm de chlore disponible.

PRÉCAUTIONS

Irritant pour les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Porter des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues et des chaussures lors de la manutention de ce produit.

PREMIERS SOINS

YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

PEAU: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'urgence médicale: (800) 304-0824 ou composer à frais virés 0 (303) 592-1709. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Des lésions probables des muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage d'estomac. Il pourrait être nécessaire de prendre des mesures contre un choc circulatoire, une dépression respiratoire ou des convulsions.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))